

5^c Journal du Lot 5^c

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

| | | | |
|--------------------------------------|----------|--------|--------|
| CAHORS ville..... | 3 mois | 6 mois | 1 an |
| LOT et Départements limitrophes..... | 3 fr. | 5 fr. | 8 fr. |
| Autres départements..... | 3 fr. 50 | 6 fr. | 11 fr. |

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne)..... 50 cent.
RÉCLAMES..... 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Pour ceux qui ne lisent QUE LE DIMANCHE

LA SEMAINE

EN FRANCE

Les élections cantonales. — La grève de Raon-l'Étape.

Les élections cantonales au lieu de marquer un recul dans l'idée républicaine, accentuent la confiance du pays dans le programme radical-socialiste. Les conservateurs perdent des sièges un peu partout et les républicains modérés finissent par être pris dans l'engrenage de la défaite, MM. Méline et Dupuy n'ont pas osé se représenter dans des cantons qui semblaient leur devoir être indéfiniment fidèles.

Les Vosges sont devenues un pays de grande industrie par l'utilisation de toutes les chutes d'eau. Et naturellement la grève est intervenue là comme ailleurs avec son cortège de misères pour essayer de régler le prix du travail. A Raon-l'Étape, une manifestation a conduit les gendarmes à tirer sur les grévistes. Pourtant le public a moins été ému par ce drame que par celui de Narbonne. Peut-être parce qu'il n'y a plus de Chambres pour étaler bruyamment des réclamations bruyantes et aussi parce que « tout le monde » est à la mer ou à la montagne.

A L'ÉTRANGER

Au Maroc. — L'entrevue du Tsar et de Guillaume II.

Les guet-apens recommencent au Maroc. On signale un véritable massacre à Casablanca ; des Européens de toutes nations ont été lapidés par une foule en délire. Des ordres ont été donnés aussitôt pour la protection de nos nationaux et même l'intervention directe de nos marins. Deux croiseurs de Toulon sont en partance.

On fait beaucoup de bruit autour d'une rencontre que les deux empereurs de l'Est doivent avoir dans la Baltique. C'est que l'alliance franco-russe est en baisse, depuis le départ de la Douma surtout. Et Guillaume II qui se sent isolé en Europe, voudrait essayer un rapprochement avec la Russie.

LE FURETEUR.

La Victoire !

Les élections cantonales devaient être la débâcle du parti radical dans le Lot.

Pour tous les réacteurs, pour la coterie sans nom qui voudraient régenter notre département, cela ne faisait pas de doute.

Dans leurs organes, les hommes d'affaires rageurs s'employaient à le crier sur tous les tons.

Les cléricaux, les nationalistes, les progressistes et les affamés de la coterie étaient unis ; les plans du combat, préparés par un maître en combinaisons louches, le sénateur panamitard, devaient assurer la victoire.

Bref, la débâcle irrémédiable du parti vraiment républicain nous était prédite tous les jours et déjà s'ouvrait l'ère de la folle jouissance du pouvoir pour les honteux politiciens de la coterie.

Eh bien, il y a eu malédiction : les réacteurs et la coterie ont perdu la partie.

Le parti vraiment républicain représenté par Cocula, de Monzie, Couderc, Peyrichou, Boyer, Laverdet, Fontanilles, Larnaudie, Murat a triomphé.

Demain 4 août, Pendaries, le distingué et excellent porte-drapeau de l'union des groupes de gauche sera élu à Luzech, tandis que d'autre part, le siège de Lacapelle-Marival n'est pas encore acquis au clercal Cadiergues.

Quelle autorité peuvent donc avoir

ces réacteurs qui avaient prophétisé la victoire pour les fidèles de l'Action libérale ? Ils ont eu la défaite, la pire défaite : ils croulent sous le mépris public.

Ah ! si le succès les avait favorisés ! Si les poupons du nationalisme et les amis du sénateur rescapé de la cour d'assises avaient pu s'asseoir sur les fauteuils du Conseil général à quelle orgie d'épithètes à l'endroit de nos amis, à quelle joie grotesque et insolente, nous aurions vu se livrer les hideux hommes d'affaires !

Tout est bien qui finit bien.

Félicitons et remercions les électeurs du Lot.

Et maintenant les tristes prophètes de la coterie auront-ils le front de recommencer leur haineuse campagne contre les républicains ?

Si la leçon infligée leur semble pas suffisante, qu'ils l'osent ; après tout ce sera pour eux une consolation mais nous les assurons que du côté des républicains on ne désarmera pas, car nous savons une foi de plus, en quelle estime sont tenus les gens de la coterie par les électeurs du Lot.

LOUIS BONNET.

HISTOIRE DE CHÈQUES

Les Chèques du Chéquard. -- Chèques Decroissant, Chèques Reinach.

-- Béral touche en 9 ans : en plus de son indemnité parlementaire
Chèques Decroissant . . . 40.000
Chèques Panama 55.585
SOIT UN JOLI TOTAL DE 95.585

Le pauvre homme !...

Concussion. -- Trahison..... Épitaphe !

Les 8.400 francs que touchait depuis cinq ans Béral, ne suffisaient pas à son vorace appétit, et quand éclata le formidable scandale de Panama, le nom du sénateur du Lot fut un des premiers prononcés. Les débits du Panamitard laissaient prévoir la suite. Il n'en pouvait être autrement.

Nous ferons grâce à nos lecteurs des prodromes de cette affaire ; nous ne voulons tout simplement que mettre en relief le rôle du sénateur Béral, nous indiquerons nos références puisées d'ailleurs à la plus authentique des sources.

Béral était convaincu (style d'assises) d'avoir, quelques jours après son discours et son vote, accepté une somme d'argent qu'il savait provenir des fonds de Panama.

Il est convoqué devant le Juge d'Instruction, et si jamais défense fut pitieuse, étrange, ce fut la sienne.

Le premier interrogatoire eut lieu le 28 décembre 1892 et la première question de M. Franqueville fut la suivante :

«..... Au moment où ces chèques ont été détachés de leur souche, M. de Reinach a également de sa main inscrit sur la dite souche le nom en abrégé du bénéficiaire de chaque chèque.

« La souche d'un de ces chèques n° 9920, lequel est de la somme de 40.000 francs, porte une annotation de laquelle semble résulter que vous êtes le bénéficiaire de ce chèque. Qu'avez-vous à répondre ?

Réponse. — Je connaissais le baron Jacques de Reinach depuis 1872 ; je l'ai connu alors que j'étais ingénieur-conseil du chemin de fer de circumvallation ; à la banque française italienne, 34, rue de Provence, où j'avais également à m'occuper de nombreuses affaires industrielles ; M. de Reinach s'occupait de questions multiples et il venait très souvent à la banque française italienne.....

«..... J'eus avec lui, à partir de 1884 l'occasion de rélier les anciennes relations.

« J'eus, à partir de 1884, à peu près tous les mois, la visite du baron de Reinach ou bien j'allais le voir, selon les circonstances ; il me donnait des conseils techniques dans les affaires de chemin de fer ou plutôt de mines dans lesquelles il désirait des renseignements.

« Jamais il ne fut question de réglemement pour tous mes soins, démarches ou conseils.

« Plusieurs fois le baron de Reinach m'avait dit qu'il réglerait tout cela en une fois, à une occasion favorable.

« Vers le 15 juillet 1888, sans pouvoir fixer aucune date de mémoire, je rencontrai M. Reinach qui me dit qu'il espérait pouvoir prochainement s'acquitter, au moins en partie envers moi.

« Quelques jours plus tard, je reçus par la poste ou sous enveloppe, un chèque d'une somme de 40.000 fr.

« J'allai immédiatement trouver M. de Reinach chez lui, rue Murillo, en lui déclarant, que je lui rapportais le chèque qu'il m'avait envoyé, que je préférais lui donner un reçu régulier de la somme de 40.000 francs à titre de règlement partiel.

« Je rendis donc le chèque à M. de Reinach, et j'ignore ce qu'est devenu ce chèque.

« Il me dit de passer à sa banque où je passai, 4, rue de la Bourse et M. de Reinach me remit 40.000 fr. en billets de banque.

Demande. — Connaissez-vous la provenance de l'argent versé en provision de ce chèque ?

Réponse. — M. de Reinach m'avait bien dit qu'il espérait réaliser un bénéfice sur l'émission des obligations à lots de Panama, mais il ne m'a pas donné d'autres explications.

« J'ignore complètement la provenance de l'argent que j'ai touché.....

Demande. — Reconnaissez-vous le chèque 9920 que nous vous représentons ?

Réponse. — Je ne le nie pas, mais je ne le reconnais pas.

Demande. — Nous vous représentons le talon n° 9920 de ce chèque qui paraît porter les initiales de votre nom ?

Réponse. — Il est possible que ce soit mon nom qu'il ait voulu indiquer M. de Reinach par les initiales qui figurent sur le talon de ce chèque ; il est possible aussi que ce soit l'écriture de M. de Reinach. Je n'en sais rien.

Cote 580 de l'affaire de Panama.

Nous retrouvons encore le nom de Béral sur d'autres chèques. Ce sénateur était mentionné dans deux autres carnets, le premier émis par le Crédit Industriel et Commercial porte le n° de compte 9972, série 11961, n° 25.

Mention : 7 juin 1889. Remis à Béral : 10.000.
Le second carnet de talons porte

le même numéro de compte, chèque série 11717, n° 53.

Remise 4 avril 1890 : Béral 3.500.

Ces carnets étaient les carnets de chèques particuliers de Reinach, et devaient se rapporter à des distributions d'argent faites au compte des Chemins de fer du Sud d'après le rapport Rouanet.....

Le 6 février 1888 au compte 9972, chèque n° 19, Béral est encore inscrit pour 2.085 francs.

Béral avait donc touché de Reinach 55.585 francs.

On ne s'étonnera plus de l'ardeur mise par le sire de Pechumât à faire voter le Projet au Sénat malgré les vacances de Pâques.

L'affaire Decroissant lui rapporta, 40000 fr.

L'affaire du Panama, 55585 fr. Béral gagnait comme sénateur 9000 francs par an.

Nous laissons à nos lecteurs le soin de faire le calcul.

Ah ! comme il avait raison celui qui écrivait : « Oui, Béral est méchant, haineux, çapon, mais au moins en ce qui concerne les questions d'argent, il est honnête. »

Honnête ! ce sénateur qui tripatoilla le budget de la France et s'alloua indûment 8400 francs par an.

Honnête, cet homme qui reçoit 40000 fr. de Reinach en récompense d'un discours et d'un vote ; cet homme qui touche ensuite des 10000, des 3500 fr., pour des causes aussi malpropres que son discours et son vote. Allons donc !

Dans toutes les grandes affaires véreuses de la fin du siècle on retrouve constamment ce nom. C'est la sangsue parlementaire insatiable ; mais les sangsues se vident, elles rendent le sang qu'elles ont extrait ; Béral, lui n'a jamais rien rendu.

Voilà l'homme qui, après 16 ans de retraite imposée par les événements mêmes a cru un beau jour, que l'oubli avait étendu une ombre bienfaisante sur toutes les saletés commises ; et il est sorti de son repaire, plus aigri, plus venimeux que jamais. Il ne pouvait compter sur les vrais républicains, il s'est adressé aux réactionnaires qui déjà regimberont sous sa fertile Concussion, trahison, tel est le bilan de cette vie bien remplie. Béral a droit à cette épitaphe :

Ci-git, Eloi-Bernard Béral, sénateur,

vécut de la République qu'il trahit sur ses vieux jours, s'est illustré dans les Annales Parlementaires par un amour profond, immodéré, des chèques inavouables. Ne s'est jamais rendu, il est vrai, pour trente deniers.

Après la Défaite

La discorde est, paraît-il, au camp d'Agramant. Notre député provisoire qui est allé ramasser à Castelnau la veste que l'on sait, ne décolère pas. Il en veut à tout le monde. A de Monzie, naturellement d'abord.

A Béral qu'il accuse de l'avoir lancé dans cette bagarre, alors, dit-il, qu'il n'avait qu'à se présenter à Limogne pour être élu.

Pauvre Bourdin ! Couderc l'aurait tortu encore mieux qu'il ne tortit Philip et s'il avait choisi Limogne, battu comme Philip il regretterait de n'avoir pas jeté ses regards sur Castelnau.

Pauvre Bourdin ! Il y a une justice immanente ! C'est la revanche de Béral ! Jadis vous le dénonciez avec véhémence comme sénateur concussionnaire et tripatouilleur, aujourd'hui il vous fait battre à Castelnau. C'est sa revanche.

Quant à Béral, il sent peser sur lui l'indignation de tout un arrondissement, que dis-je, de tout un département qui s'est laissé surprendre et qui manifeste dès qu'il le peut, les regrets du sénateur sénatorial.

Ah ! Monsieur Béral, si c'était aujourd'hui, croyez-vous que vous seriez élu ?

Croyez-vous que parmi les 318 qui vous donneront leurs voix il n'y en avait pas cinquante au moins, cent peut-être, qui, s'ils avaient connu les « Histoires de Chèques », la flétrissure de la Chambre des députés, le dossier Franqueville, n'auraient jamais pu se décider à mettre votre nom dans l'urne.

Nous eûmes pitié de vous en raison de votre grand âge, car nous ne croyions pas que le corps électoral pût penser à vous élire.

Vous le fîtes ; mais au lieu de rester modestement dans l'ombre et de vous contenter sans mot dire de ce semblant de réhabilitation, vous avez voulu parler en maître, vous avez voulu redevenir dans le Lot l'autocrate d'il y a vingt ans.

Alors nous nous sommes dressés, et il nous a suffi de vous crier : vous fîtes flétri par la Chambre des députés pour dilapidation des fonds publics.

Vous fîtes renvoyé par M. Franqueville devant la cour d'assises qui vous acquitta dans des circonstances que nous étudierons ultérieurement.

Où ! Il nous a suffi de crier hautement à bas Panama ! pour qu'en vos mains fût brisé le sceptre ressaisi dans un moment de surprise !

Dans trois ans, M. Béral, nous vous retrouverons à Cazals.

Mais d'ici là nous serons de revue. Au revoir Panama !

LE JOURNAL DU LOT.

Colonie Scolaire de Cahors

Hier vendredi, 40 enfants sont partis en voiture pour passer un mois à la campagne, à Pechaulier, commune de Lherm. Malgré la chaleur et la longueur du voyage, ces enfants sont arrivés en bon état et ils ont fait honneur au déjeuner qui leur a été servi à 11 heures. Les personnes présentes ont vu avec plaisir la joie de ces enfants, leurs ébats et leurs jeux. Tous étaient en excellentes dispositions l'après-midi ; nous espérons que le séjour de Pechaulier fera le plus grand bien à ces jeunes cadurciens amis sans doute, mais encore valides et qu'ils feront provision de bonne santé pour tout l'hiver.

Aviron Cadurcien

Les membres de l'Aviron Cadurcien sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le mardi 6 août 1907, à 8 h. 1/2, au siège de la Société (Café Tivoli).

Ordre du jour :

Admission de nouveaux membres ; Questions diverses.

Avis

Le circuit Souillac-Brive et le réseau télégraphique de Souillac comprenant une cabine publique ont été mis en service le 1^{er} août.

Service des Pharmacies

Dimanche 4 août, le service pharmaceutique sera assuré par la grande pharmacie de la Croix Rouge, Boulevard Gambetta, en face le Théâtre.

Remerciements aux électeurs

M. Mazières adresse aux électeurs du canton sud la lettre de remerciements suivante :

Aux électeurs du canton sud de Cahors.

Chers concitoyens, Après l'éclatante victoire du parti républicain radical auquel je suis fier d'appartenir, je vous remercie du nouveau témoignage d'estime et de sympathie que vous venez de m'accorder.

Vous pouvez être persuadés que, comme par le passé, je ferai tous mes efforts pour me rendre digne de cette marque de confiance.

Comptez sur mon dévouement le plus absolu.

Vive la République radicale.

A. MAZIERES, Président du Conseil d'arrondissement.

GRANDE MÉNAGERIE

La grande ménagerie et le cinématographe géant du dompteur A. Laurent sera dans le courant de la semaine à Cahors où ils séjourneront quelques jours.

Ce remarquable établissement dont on dit beaucoup de bien, ouvrira ses portes au public le samedi 10 août.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 27 juillet au 3 août 1907

Naissances

Romeu, Odette-Marie-Thérèse, Boulevard Gambetta, 2.

Farges, Berthe-Amélie, Place Rousseau.

Bonnet, Elia-Marie-Louise, à Lamarquande.

Constant, Jean-Marie, rue du Séminaire.

Couilhac, Jean-Louis, Boulevard Gambetta, 23.

Publication de Mariage

Pau, Francis-Roger, soldat au 7^e de ligne et Cone, Marie-Françoise, repasseuse.

Mariage

Besombes, Ulysse-Jean, Employé des Postes et Palissié, Jeanne-Augustine-Pétrouille, s. p.

Décès

Devieu, Marie Vve Roques, s. p., 80 ans, rue Lastié, 28.

Maurille, Jeanne, s. p., 57 ans, célibataire, Hospice.

Castex, Jules, facteur des postes, 50 ans, rue Nationale, 15.

Bos, Marie, s. p., Vve Berger, 68 ans, Hospice.

Pezat, Bernard, plâtrier 80 ans, Hospice.

Bousquet, Adèle, s. p., célibataire, 84 ans, rue du Séminaire.

Nos DÉPÊCHES

Télégrammes reçus hier :

Paris, 2 août, 1 h. 32 s.

Au Maroc

Le corps diplomatique réuni à Tanger a examiné les mesures à prendre à la suite des événements de Casablanca ; tous les ministres et chargés d'affaires ont exprimé l'avis que la répression énergique et prompte s'imposait.

A Toulon

La culasse d'un canon a éclaté à bord du bateau-école « la Couronne » à Toulon. Il y a eu 3 morts, 2 blessés grièvement et 3 blessés légèrement.

Conseil des ministres

Les ministres ont tenu un conseil de cabinet dans l'après-midi au ministère des affaires étrangères.

AGENCE FOURNIER.

ELECTIONS CANTONALES

Conseil général

CANTON DE CASTELNAU

| | insc. | tot. | suif. exp. | De Honis | Manin-Bordin |
|----------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Castelnau | 1.038 | 873 | 876 | 477 | 380 |
| Cézac | 139 | 113 | 113 | 58 | 55 |
| Flaugnac | 323 | 272 | 282 | 176 | 100 |
| L'Hospitalet | 161 | 135 | 135 | 48 | 87 |
| Pern | 229 | 206 | 214 | 106 | 103 |
| Saint-Alauzie | 141 | 121 | 123 | 69 | 52 |
| Saint-Paul-Labouffie | 230 | 191 | 195 | 112 | 77 |
| Totaux | 2.261 | 1.911 | 1.988 | 1.046 | 859 |

CANTON DE CATUS

| | insc. | tot. | suif. exp. | Rey |
|-------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Boissières | 175 | 119 | 107 | 105 |
| Calamane | 101 | 82 | 62 | 43 |
| Catus | 428 | 289 | 258 | 236 |
| Crayssac | 184 | 97 | 97 | 89 |
| Françoulès | 175 | 103 | 103 | 86 |
| Gigouzac | 125 | 92 | 83 | 73 |
| Junies (les) | 207 | 150 | 150 | 134 |
| Labastide-du-Vert | 211 | 90 | 90 | 75 |
| Lherm | 221 | 153 | 145 | 124 |
| Maxou | 227 | 152 | 152 | 137 |
| Mechmont | 94 | 50 | 50 | 46 |
| Montgesty | 243 | 109 | 109 | 91 |
| Nuzéjous | 102 | 70 | 64 | 64 |
| Pontcirq | 137 | 70 | 63 | 51 |
| Saint-Denis | 125 | 110 | 107 | 105 |
| Saint-Médard | 145 | 106 | 106 | 80 |
| Totaux | 2.905 | 1.822 | 1.746 | 1.189 |

CANTON DE LAUZÈS

| | insc. | tot. | suif. exp. | Peyrichou | Meulet |
|----------------------|--------------|--------------|--------------|------------|------------|
| Blars | 222 | 187 | 187 | 133 | 54 |
| Cabrerets | 118 | 96 | 96 | 50 | 46 |
| Cras | 126 | 110 | 110 | 60 | 49 |
| Lauzès | 122 | 105 | 105 | 63 | 42 |
| Nadillac | 63 | 50 | 48 | 23 | 25 |
| Orniac | 104 | 88 | 87 | 44 | 40 |
| Sabadel | 169 | 107 | 106 | 47 | 60 |
| Saint-Cernin | 215 | 162 | 162 | 83 | 78 |
| Saint-Martin-de-Vers | 155 | 99 | 99 | 30 | 69 |
| Sauliac | 147 | 125 | 125 | 64 | 55 |
| Sénalliac | 199 | 174 | 174 | 69 | 105 |
| Totaux | 1.646 | 1.303 | 1.299 | 668 | 624 |

CANTON DE LIMOGNE

| | insc. | tot. | suif. exp. | Couderc | Phalip |
|--------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|------------|
| Beauregard | 227 | 176 | 176 | 98 | 77 |
| Calvignac | 184 | 150 | 148 | 115 | 33 |
| Cénevières | 187 | 165 | 163 | 145 | 18 |
| Concois | 224 | 197 | 197 | 82 | 115 |
| Lamière | 220 | 188 | 186 | 63 | 123 |
| Limogne | 366 | 330 | 329 | 100 | 139 |
| Lugagnac | 106 | 96 | 96 | 35 | 60 |
| Promilhanes | 196 | 159 | 159 | 56 | 103 |
| Saillac | 202 | 141 | 141 | 56 | 85 |
| St-Martin-Labouval | 190 | 152 | 152 | 134 | 15 |
| Varaire | 234 | 201 | 201 | 92 | 106 |
| Vidaillac | 126 | 111 | 111 | 34 | 77 |
| Totaux | 2.462 | 2.066 | 2.059 | 1.100 | 951 |

CANTON DE LUZÈCH

| | insc. | tot. | suif. exp. | Pagès-L. | Pendaries | Delbreil | Mourguès |
|-----------------------|--------------|--------------|--------------|------------|------------|------------|--------------|
| Albas | 459 | 348 | 346 | 99 | 5 | 1 | 243 |
| Anglars-Juillac | 176 | 140 | 140 | 32 | 6 | 0 | 98 |
| Bélays | 103 | 160 | 159 | 24 | 56 | 2 | 77 |
| Caillac | 160 | 144 | 144 | 45 | 57 | 23 | 24 |
| Cambayrac | 78 | 67 | 67 | 16 | 13 | 3 | 34 |
| Carnac-Rouffiac | 190 | 111 | 111 | 27 | 18 | 5 | 69 |
| Castelfranc | 171 | 141 | 141 | 39 | 27 | 7 | 65 |
| Douelle | 329 | 278 | 278 | 75 | 52 | 8 | 140 |
| Luzèch | 533 | 432 | 432 | 95 | 73 | 154 | 87 |
| Parnac | 168 | 140 | 141 | 5 | 106 | 5 | 25 |
| St-Vincent-Rive-d'Olt | 364 | 268 | 264 | 24 | 89 | 24 | 124 |
| Sauzet | 217 | 168 | 168 | 80 | 15 | 12 | 61 |
| Villesèque | 262 | 218 | 218 | 9 | 118 | 2 | 88 |
| Totaux | 3.335 | 2.613 | 2.609 | 567 | 635 | 246 | 1.135 |

CANTON DE MONTCUQ

| | insc. | tot. | suif. exp. | Bénays | Fabre |
|---------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Bagat | 181 | 136 | 133 | 46 | 87 |
| Belmontet | 117 | 91 | 91 | 81 | 60 |
| Boulevé (Le) | 184 | 161 | 160 | 80 | 80 |
| Fargues | 141 | 113 | 106 | 49 | 56 |
| Lascabanes | 187 | 152 | 150 | 47 | 103 |
| Lebreil | 112 | 91 | 92 | 26 | 66 |
| Montcuq | 623 | 492 | 489 | 309 | 157 |
| Montlaunzon | 64 | 53 | 53 | 16 | 37 |
| St-Cyprien | 166 | 133 | 131 | 70 | 61 |
| St-Daunès | 158 | 132 | 132 | 63 | 67 |
| St-Laurent | 156 | 131 | 121 | 61 | 59 |
| St-Matrè | 87 | 175 | 75 | 42 | 33 |
| St-Pantaléon | 165 | 144 | 144 | 54 | 89 |
| Ste-Croix | 88 | 69 | 69 | 33 | 36 |
| Saux | 83 | 72 | 71 | 48 | 25 |
| Valprionde | 160 | 137 | 134 | 60 | 74 |
| Totaux | 2.672 | 2.282 | 2.151 | 1.035 | 1.090 |

CANTON DE BRETENOUX

| | insc. | tot. | suif. exp. | Boyer | Ayroles |
|-----------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Belmont | 151 | 121 | 120 | 62 | 57 |
| Biars | 129 | 102 | 94 | 56 | 38 |
| Bretenoux | 329 | 282 | 282 | 88 | 194 |
| Cahus | 303 | 255 | 255 | 136 | 119 |
| Comiac | 237 | 210 | 209 | 112 | 97 |
| Cornac | 329 | 257 | 258 | 156 | 99 |
| Estal | 156 | 121 | 121 | 70 | 52 |
| Gagnac | 443 | 337 | 337 | 192 | 145 |
| Gintrac | 96 | 82 | 82 | 52 | 29 |
| Girac | 100 | 91 | 91 | 57 | 34 |
| Glanes | 91 | 76 | 76 | 26 | 50 |
| Lamartinie | 91 | 68 | 69 | 51 | 18 |
| Prudhomat | 250 | 220 | 220 | 67 | 153 |
| Puybrun | 292 | 252 | 252 | 122 | 123 |
| Saint-Michel-Loubéjou | 133 | 125 | 123 | 53 | 70 |
| Tauriac | 171 | 150 | 150 | 96 | 54 |
| Teyssié | 225 | 193 | 193 | 100 | 92 |
| Totaux | 3526 | 2942 | 2932 | 1496 | 1425 |

CANTON DE CAJARC

| | insc. | tot. | suif. exp. | Larnaudie | Bramel |
|------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|------------|
| Cadriou | 42 | 36 | 36 | 28 | 8 |
| Cajarc | 536 | 417 | 411 | 156 | 254 |
| Carayac | 69 | 61 | 61 | 54 | 5 |
| Frontenac | 71 | 61 | 61 | 54 | 7 |
| Gréalou | 157 | 124 | 123 | 87 | 37 |
| Larnagol | 204 | 166 | 163 | 72 | 92 |
| Larroque-Toirac | 118 | 88 | 87 | 86 | 1 |
| Marcilhac | 248 | 207 | 205 | 126 | 78 |
| Montbrun | 103 | 85 | 83 | 69 | 14 |
| Puyjourdes | 82 | 64 | 64 | 18 | 45 |
| St-Chels | 123 | 100 | 100 | 58 | 42 |
| St-Jean-de-Laur | 195 | 149 | 149 | 70 | 79 |
| St-Pierre-Toirac | 120 | 100 | 100 | 92 | 6 |
| St-Sulpice | 110 | 85 | 84 | 67 | 17 |
| Totaux | 2.178 | 1.743 | 1.727 | 1.097 | 685 |

CANTON DE LACAPPELLE-MARIVAL

| | insc. | tot. | suif. exp. | Laparra | Cadiergues |
|---------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Albiac | 58 | 51 | 52 | 16 | 36 |
| Anglars | 155 | 137 | 137 | 80 | 54 |
| Aynac | 346 | 312 | 312 | 117 | 193 |
| Bourg | 191 | 169 | 169 | 92 | 77 |
| Bouyssou | 120 | 104 | 101 | 68 | 33 |
| Cardaillac | 372 | 316 | 311 | 289 | 22 |
| Espeyroux | 114 | 105 | 106 | 46 | 54 |
| Issendouls | 261 | 220 | 218 | 124 | 94 |
| Labathude | 217 | 154 | 152 | 82 | 70 |
| Lacapelle | 341 | 281 | 276 | 46 | 230 |
| Leyme | 232 | 177 | 177 | 113 | 63 |
| Molières | 250 | 227 | 229 | 103 | 125 |
| Rudelle | 137 | 111 | 111 | 46 | 64 |
| Rueyres | 143 | 120 | 118 | 18 | 99 |
| St-Bressou | 134 | 103 | 103 | 71 | 32 |
| St-Maurice | 179 | 162 | 161 | 69 | 92 |
| St-Colombe | 163 | 146 | 146 | 49 | 97 |
| Thémines | 183 | 152 | 150 | 41 | 109 |
| Théminettes | 119 | 96 | 103 | 72 | 31 |
| Totaux | 3.615 | 3.153 | 3.132 | 1.542 | 1.575 |

CANTON DE SAINT-CÉRÉ

| | insc. | tot. | suif. exp. | Murat |
|----------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Autoire | 147 | 86 | 86 | 78 |
| Bannes | 171 | 133 | 108 | 108 |
| Bio | 199 | 124 | 104 | 104 |
| Frayssinhes | 156 | 106 | 106 | 90 |
| Lacamourcet | 168 | 91 | 91 | 91 |
| Latouille-Lentillac | 204 | 134 | 120 | 120 |
| Loubressac | 304 | 116 | 104 | 104 |
| Mayrinac-Lentour | 292 | 186 | 162 | 148 |
| Saignes | 50 | 28 | 15 | 15 |
| St-Céré | 925 | 695 | 666 | 666 |
| St-Jean-Lespinasse | 155 | 115 | 112 | 112 |
| St-Laurent-les-Tours | 170 | 122 | 110 | 110 |
| St-Médard-de-Prèsque | 221 | 143 | 130 | 130 |
| St-Paul-de-Vern | 151 | 99 | 99 | 95 |
| St-Vincent | 135 | 87 | 87 | 80 |
| Totaux | 3.448 | 2.265 | 2.100 | 2.051 |

CANTON DE GOURDON

| | insc. | tot. | suif. exp. | Fontanille | Malvy |
|------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|------------|
| Gourdon | 1.345 | 1.048 | 1.048 | 498 | 513 |
| Anglars-Nozac | 221 | 167 | 163 | 139 | 29 |
| Milhac | 130 | 97 | 97 | 70 | 27 |
| Payrignac | 269 | 206 | 206 | 116 | 90 |
| Rouffilhac | 135 | 99 | 99 | 68 | 29 |
| St-Cirac-Madelon | 104 | 84 | 84 | 59 | 23 |
| St-Clair | 140 | 106 | 106 | 67 | 38 |
| St-Projet | 236 | 206 | 206 | 191 | 15 |
| Souillaguet | 121 | 102 | 102 | 79 | 22 |
| Vigan (le) | 503 | 352 | 350 | 262 | 84 |
| Totaux | 3.204 | 2.467 | 2.466 | 1.549 | 870 |

CANTON DE LABASTIDE-MURAT

| | insc. | tot. | suif. exp. | Alayrac |
|----------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Beaumat | 103 | 81 | 81 | 68 |
| Caniac | 270 | 175 | 175 | 172 |
| Fontanes-Lunegarde | 146 | 100 | 100 | 94 |
| Ginouillac | 139 | 97 | 97 | 79 |
| Labastide-Murat | 424 | 318 | 318 | 282 |
| Montfaucon | 430 | 243 | 243 | 234 |
| St-Sauveur-la-Vallée | 68 | 57 | 57 | 54 |
| Soulomès | 127 | 92 | 92 | 85 |
| Vaillac | 149 | 81 | 81 | 63 |
| Totaux | 1.856 | 1.244 | 1.244 | 1.131 |

CANTON DE MARTEL

CANTON DE VAYRAC

Table with 5 columns: Ins., vot., suf. ex., Granouillac, Chambon. Rows include Betaille, Carennac, Cavagnac, Condat, St-Michel-de-B., Sirenaquets, Vayrac, and Totaux.

Arrondissement de Cahors

Luzech

Elections cantonales

Où est la défaillance? Après avoir annoncé que j'étais rentré dans le rang, je ne pensais pas être mis sitôt dans la nécessité d'en sortir pour établir un point d'histoire.

voter pour Phalip. Nous allons reproduire textuellement sa réponse :

« Il est bien pressé, ce Monsieur, d'être conseiller général, M. Couderc attendit avant de se faire porter, que M. Pradines fut mort. Celui que nous avons n'a pas démerité, je veux voter pour lui ».

Les démocrates de Calvignac.

Concots

Une fortune. — Concots a l'incomparable Fortune d'avoir un appareil moderne-style que toutes les communes voisines lui envient.

Limogne

Bruit de Démissions

A la suite de la veste monumentale, remportée dans la commune de Limogne par M. Phalip (du Bassinet), le conseil municipal réuni en entier, dans la soirée du 31 juillet aurait envoyé sa démission à M. le Préfet.

Calvignac

Après la Bataille

Nous avons l'honneur d'informer les marchands drapiers, les fripiers, les tailleurs et les marchands tailleurs de la région, que s'ils veulent se donner la peine de venir à Calvignac, pays très pittoresque, muni d'une station de chemin de fer, ils trouveront à vendre et à confectionner un beau lot de vestes et de pardessus aux membres de « l'Action libérale ».

Arrondissement de Figeac

Lacapelle-Marival

L'élection de Lacapelle-Marival La bonne foi réactionnaire Tous les moyens sont bons Béral battu

L'élection de Lacapelle-Marival vient de nous montrer, sous un jour nouveau, ce dont sont capables nos bons réactionnaires stylés par Béral le panamitard.

certaines mairies réactionnaires n'ont pas hésité à abuser de l'autorité que leur conférait la loi en leur attribuant la présidence des bureaux de vote.

Et toutes ces irrégularités — il nous déplaît pour l'instant d'employer une autre expression — ont amené le candidat réactionnaire à se proclamer lui-même, élu à 11 voix de majorité, aux lieux et place du candidat désigné par le suffrage universel, M. Laparra.

Bretenoux

Pends-toi curé Delrieu ! Nous avons combattu dans le canton de Bretenoux et ton jeune Eliacin a été battu. La lutte a été chaude, toutes les menées louches, toutes les compromissions honteuses ont été employées par des personnages dont Loyola eût été fier.

Puybrun

La fin du parti vitaliste

Depuis longtemps déjà nous avions prévu que les élections cantonales amèneraient à Puybrun la fin de l'équivoque, et seraient ainsi fatales au parti Vitaliste : le 28 juillet lui a, en effet, été funeste ; son chef, bien plus attaché à son charge qu'à la république, et n'ignorant pas que ses indispensables alliés les réactionnaires ne sauraient aller à ce régime qu'ils abhorraient, s'est empressé de ne pas se brouiller avec eux, de courir à la réaction !

Assier

La Défense du 28 juillet m'honore d'un nouvel article. Le personnage qui l'a signé « un Jeune », est d'une ignorance et d'une mauvaise foi insigne. Je le prouverai facilement.

Assier

La Défense du 28 juillet m'honore d'un nouvel article. Le personnage qui l'a signé « un Jeune », est d'une ignorance et d'une mauvaise foi insigne. Je le prouverai facilement.

Assier

La Défense du 28 juillet m'honore d'un nouvel article. Le personnage qui l'a signé « un Jeune », est d'une ignorance et d'une mauvaise foi insigne. Je le prouverai facilement.

Assier

La Défense du 28 juillet m'honore d'un nouvel article. Le personnage qui l'a signé « un Jeune », est d'une ignorance et d'une mauvaise foi insigne. Je le prouverai facilement.

Assier

La Défense du 28 juillet m'honore d'un nouvel article. Le personnage qui l'a signé « un Jeune », est d'une ignorance et d'une mauvaise foi insigne. Je le prouverai facilement.

Assier

La Défense du 28 juillet m'honore d'un nouvel article. Le personnage qui l'a signé « un Jeune », est d'une ignorance et d'une mauvaise foi insigne. Je le prouverai facilement.

Assier

La Défense du 28 juillet m'honore d'un nouvel article. Le personnage qui l'a signé « un Jeune », est d'une ignorance et d'une mauvaise foi insigne. Je le prouverai facilement.

Assier

La Défense du 28 juillet m'honore d'un nouvel article. Le personnage qui l'a signé « un Jeune », est d'une ignorance et d'une mauvaise foi insigne. Je le prouverai facilement.

Assier

La Défense du 28 juillet m'honore d'un nouvel article. Le personnage qui l'a signé « un Jeune », est d'une ignorance et d'une mauvaise foi insigne. Je le prouverai facilement.

Assier

La Défense du 28 juillet m'honore d'un nouvel article. Le personnage qui l'a signé « un Jeune », est d'une ignorance et d'une mauvaise foi insigne. Je le prouverai facilement.

Assier

Puybrun que deux : le parti républicain et le parti réactionnaire.

Jacques BONHOMME.

P. S. — Toutes nos félicitations au parti réactionnaire et à son chef, pour avoir amené sous son drapeau, corps et âme, le parti Vitaliste, après l'avoir moralement annihilé.

J. B.

Cajarc

Election au Conseil Général

Chers concitoyens, A une campagne de calomnies grotesques, à d'indignes manœuvres, vous avez fièrement répondu par un témoignage toujours plus éclatant de confiance et d'amitié.

Toutes les communes du canton, par un nombre croissant de suffrages, d'importantes majorités ou de touchantes unanimités comme Laroque-Toirac ont donné la preuve de leur fidélité au drapeau et de leur solidarité républicaine, en réalisant cette belle majorité de 352 voix pour une politique de progrès contre une politique de recul.

D' LARNAUDIE, Conseiller général. Toirac, le 1er août 1907.

Assier

La Défense du 28 juillet m'honore d'un nouvel article. Le personnage qui l'a signé « un Jeune », est d'une ignorance et d'une mauvaise foi insigne. Je le prouverai facilement.

Assier

La Défense du 28 juillet m'honore d'un nouvel article. Le personnage qui l'a signé « un Jeune », est d'une ignorance et d'une mauvaise foi insigne. Je le prouverai facilement.

Assier

La Défense du 28 juillet m'honore d'un nouvel article. Le personnage qui l'a signé « un Jeune », est d'une ignorance et d'une mauvaise foi insigne. Je le prouverai facilement.

Assier

La Défense du 28 juillet m'honore d'un nouvel article. Le personnage qui l'a signé « un Jeune », est d'une ignorance et d'une mauvaise foi insigne. Je le prouverai facilement.

Assier

La Défense du 28 juillet m'honore d'un nouvel article. Le personnage qui l'a signé « un Jeune », est d'une ignorance et d'une mauvaise foi insigne. Je le prouverai facilement.

Assier

La Défense du 28 juillet m'honore d'un nouvel article. Le personnage qui l'a signé « un Jeune », est d'une ignorance et d'une mauvaise foi insigne. Je le prouverai facilement.

Assier

La Défense du 28 juillet m'honore d'un nouvel article. Le personnage qui l'a signé « un Jeune », est d'une ignorance et d'une mauvaise foi insigne. Je le prouverai facilement.

Assier

La Défense du 28 juillet m'honore d'un nouvel article. Le personnage qui l'a signé « un Jeune », est d'une ignorance et d'une mauvaise foi insigne. Je le prouverai facilement.

Assier

La Défense du 28 juillet m'honore d'un nouvel article. Le personnage qui l'a signé « un Jeune », est d'une ignorance et d'une mauvaise foi insigne. Je le prouverai facilement.

Assier

La Défense du 28 juillet m'honore d'un nouvel article. Le personnage qui l'a signé « un Jeune », est d'une ignorance et d'une mauvaise foi insigne. Je le prouverai facilement.

Assier

La Défense du 28 juillet m'honore d'un nouvel article. Le personnage qui l'a signé « un Jeune », est d'une ignorance et d'une mauvaise foi insigne. Je le prouverai facilement.

Assier

La Défense du 28 juillet m'honore d'un nouvel article. Le personnage qui l'a signé « un Jeune », est d'une ignorance et d'une mauvaise foi insigne. Je le prouverai facilement.

Assier

La Défense du 28 juillet m'honore d'un nouvel article. Le personnage qui l'a signé « un Jeune », est d'une ignorance et d'une mauvaise foi insigne. Je le prouverai facilement.

Assier

La Défense du 28 juillet m'honore d'un nouvel article. Le personnage qui l'a signé « un Jeune », est d'une ignorance et d'une mauvaise foi insigne. Je le prouverai facilement.

Assier

La Défense du 28 juillet m'honore d'un nouvel article. Le personnage qui l'a signé « un Jeune », est d'une ignorance et d'une mauvaise foi insigne. Je le prouverai facilement.

Assier

La Défense du 28 juillet m'honore d'un nouvel article. Le personnage qui l'a signé « un Jeune », est d'une ignorance et d'une mauvaise foi insigne. Je le prouverai facilement.

Assier

La Défense du 28 juillet m'honore d'un nouvel article. Le personnage qui l'a signé « un Jeune », est d'une ignorance et d'une mauvaise foi insigne. Je le prouverai facilement.



de nombreuses sociétés de secours mutuels, vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, après une courte maladie.

M. Cabanès, républicain intègre, adjoint depuis quarante ans, était sur-nommé avec juste raison le père des ouvriers de Gourdon en raison des bienfaits et des secours qu'il a prodigués toute sa vie à la classe ouvrière.

Dégagnac

La bataille est terminée, M. Pécout est battu et bien battu. Il a été mis en minorité dans toutes les communes. Au total, le parti Républicain l'emporte de 300 voix dans le canton de Salviac. La victoire est complète. Gloire aux vainqueurs.

Dégagnac

La bataille est terminée, M. Pécout est battu et bien battu. Il a été mis en minorité dans toutes les communes. Au total, le parti Républicain l'emporte de 300 voix dans le canton de Salviac. La victoire est complète. Gloire aux vainqueurs.

Dégagnac

La bataille est terminée, M. Pécout est battu et bien battu. Il a été mis en minorité dans toutes les communes. Au total, le parti Républicain l'emporte de 300 voix dans le canton de Salviac. La victoire est complète. Gloire aux vainqueurs.

Dégagnac

La bataille est terminée, M. Pécout est battu et bien battu. Il a été mis en minorité dans toutes les communes. Au total, le parti Républicain l'emporte de 300 voix dans le canton de Salviac. La victoire est complète. Gloire aux vainqueurs.

Dégagnac

La bataille est terminée, M. Pécout est battu et bien battu. Il a été mis en minorité dans toutes les communes. Au total, le parti Républicain l'emporte de 300 voix dans le canton de Salviac. La victoire est complète. Gloire aux vainqueurs.

Dégagnac

La bataille est terminée, M. Pécout est battu et bien battu. Il a été mis en minorité dans toutes les communes. Au total, le parti Républicain l'emporte de 300 voix dans le canton de Salviac. La victoire est complète. Gloire aux vainqueurs.

Dégagnac

La bataille est terminée, M. Pécout est battu et bien battu. Il a été mis en minorité dans toutes les communes. Au total, le parti Républicain l'emporte de 300 voix dans le canton de Salviac. La victoire est complète. Gloire aux vainqueurs.

Dégagnac

La bataille est terminée, M. Pécout est battu et bien battu. Il a été mis en minorité dans toutes les communes. Au total, le parti Républicain l'emporte de 300 voix dans le canton de Salviac. La victoire est complète. Gloire aux vainqueurs.

Dégagnac

La bataille est terminée, M. Pécout est battu et bien battu. Il a été mis en minorité dans toutes les communes. Au total, le parti Républicain l'emporte de 300 voix dans le canton de Salviac. La victoire est complète. Gloire aux vainqueurs.

Dégagnac

La bataille est terminée, M. Pécout est battu et bien battu. Il a été mis en minorité dans toutes les communes. Au total, le parti Républicain l'emporte de 300 voix dans le canton de Salviac. La victoire est complète. Gloire aux vainqueurs.

Dégagnac

La bataille est terminée, M. Pécout est battu et bien battu. Il a été mis en minorité dans toutes les communes. Au total, le parti Républicain l'emporte de 300 voix dans le canton de Salviac. La victoire est complète. Gloire aux vainqueurs.

Dégagnac

La bataille est terminée, M. Pécout est battu et bien battu. Il a été mis en minorité dans toutes les communes. Au total, le parti Républicain l'emporte de 300 voix dans le canton de Salviac. La victoire est complète. Gloire aux vainqueurs.

Dégagnac

La bataille est terminée, M. Pécout est battu et bien battu. Il a été mis en minorité dans toutes les communes. Au total, le parti Républicain l'emporte de 300 voix dans le canton de Salviac. La victoire est complète. Gloire aux vainqueurs.

Dégagnac

La bataille est terminée, M. Pécout est battu et bien battu. Il a été mis en minorité dans toutes les communes. Au total, le parti Républicain l'emporte de 300 voix dans le canton de Salviac. La victoire est complète. Gloire aux vainqueurs.

Dégagnac

La bataille est terminée, M. Pécout est battu et bien battu. Il a été mis en minorité dans toutes les communes. Au total, le parti Républicain l'emporte de 300 voix dans le canton de Salviac. La victoire est complète. Gloire aux vainqueurs.

Dégagnac

La bataille est terminée, M. Pécout est battu et bien battu. Il a été mis en minorité dans toutes les communes. Au total, le parti Républicain l'emporte de 300 voix dans le canton de Salviac. La victoire est complète. Gloire aux vainqueurs.

Dégagnac

La bataille est terminée, M. Pécout est battu et bien battu. Il a été mis en minorité dans toutes les communes. Au total, le parti Républicain l'emporte de 300 voix dans le canton de Salviac. La victoire est complète. Gloire aux vainqueurs.

Dégagnac

La bataille est terminée, M. Pécout est battu et bien battu. Il a été mis en minorité dans toutes les communes. Au total, le parti Républicain l'emporte de 300 voix dans le canton de Salviac. La victoire est complète. Gloire aux vainqueurs.

Dégagnac

La bataille est terminée, M. Pécout est battu et bien battu. Il a été mis en minorité dans toutes les communes. Au total, le parti Républicain l'emporte de 300 voix dans le canton de Salviac. La victoire est complète. Gloire aux vainqueurs.

Dégagnac

La bataille est terminée, M. Pécout est battu et bien battu. Il a été mis en minorité dans toutes les communes. Au total, le parti Républicain l'emporte de 300 voix dans le canton de Salviac. La victoire est complète. Gloire aux vainqueurs.

Dégagnac

La bataille est terminée, M. Pécout est battu et bien battu. Il a été mis en minorité dans toutes les communes. Au total, le parti Républicain l'emporte de 300 voix dans le canton de Salviac. La victoire est complète. Gloire aux vainqueurs.

Dernière heure

Paris, 3 août, 9 h. 8 m.

Au Maroc

Les troupes françaises, espagnoles, occuperont Casablanca.

Une dépêche de Toulon assure que les vaisseaux « Jules Ferry », « Desaix », « Victor Hugo », appareilleront dans la matinée pour le Maroc.

Le pillage de la Banque d'Etat de Tanger est démenti.

Le croiseur anglais « Antrim » à Gibraltar, a reçu l'ordre d'être prêt à partir : une canonnière espagnole actuellement à Las Palmas a reçu l'ordre d'aller au Maroc.

Bulletin Financier

Paris, 2 Août.

La mauvaise tendance des places étrangères exerce une fâcheuse influence sur notre marché.

Les affaires sont toujours clairsemées, un nouveau tassement des cours se produit dans plusieurs compartiments.

Le Rio Tinto perd encore une quinzaine de francs à 951.

La Rente française offerte sur les incidents du Maroc recule à 94,95.

Les fonds russes sont irréguliers : le 5 0/0 nouveau reprend à 87,20 et le 3 0/0 1891 à 60,40. Le Consolidé est lourd à 73,80.

L'Italien s'inscrit à 102,05 et le Turc à 94,50.

Les Etablissements de Crédit sans variations marquantes se négocient ; la Banque de Paris à 1457 ; le Comptoir National d'Escompte à 687 ; le Crédit Lyonnais à 1165 et la Société Générale à 662.

Les chemins français, sont faiblement tenus ; le Lyon à 1340, le Nord à 1756 et l'Orléans à 1351.

Sur le marché en Banque, l'action Chenard et Walker est demandée à 586.

Atelier de Tapisserie

JEAN MISPOULIÉ

TAPISSIER

EX-OUVRIER DE M. CAPMAS

11, Rue Saint-Urcisse, CAHORS

Vente et pose de papiers peints. — Fabrication et réparation de sommiers élastiques et de sièges en tous genres. — Confection de rideaux.

Cardage de laines, erin, étoupe, etc.

TRAVAIL SOIGNÉ

PRIX MODÉRÉS

Disciple des MAÎTRES CAHORSAIS par le CHALEUR

Calme la Soif ASSAINIT l'EAU

DIGESTIF Anticholérique Préserve des EPIDEMIES

RICQLÈS

RICQLÈS

RICQLÈS

RICQLÈS

RICQLÈS

Le propriétaire gérant : A. COUSSLANT

Chronique agricole

LES FARINES FALSIFIÉES

La Société des Agriculteurs du Nord s'est occupée de la falsification des farines et M. Hector Simon a, dans une des dernières séances, présenté à ses collègues une intéressante communication sur cette question. Après avoir rappelé les fraudes qui se sont commises par le mélange de divers produits, et, en particulier, du talc à la farine de froment, M. Hector Simon a rappelé, pour nous servir de ses expressions que « la seule tolérance, consacrée depuis longtemps est l'adjonction de farine de fèves, dont les qualités, comme cela est reconnu, sont effectivement améliorantes, n'ayant par conséquent rien de commun avec les mixtures innombrables auxquelles les tribunaux vont enfin mettre un terme. »

Puis, M. Hector Simon, fait ressortir que la fraude se fait non seulement au détriment de la santé publique, mais aussi des meuniers honnêtes.

Pourquoi, dit-il, falsifie-t-on les farines ? Uniquement pour faire une concurrence déloyale aux meuniers honnêtes et vendre, en leurs lieu et place, Les fraudeurs font, du même coup, perdre à la culture la valeur réelle de son blé : 100.000 kilos de talc remplacent 100.000 kilos de farine de froment, ce, en tuant le blé et nos estomacs. En effet, le talc vaut 3 ou 4 francs les 100 kilos, commercialement, il est donc moins coûteux que la farine ; mélangé à elle il n'en altère nullement la nuance ni le toucher. Pour vous convaincre, voici du talc pur et, de la farine de blé additionnée de 10 pour cent de talc ; il n'y a que l'analyse chimique pour déceler cette falsification. Ce mélange permet de vendre à la boulangerie à un taux qui met en perte le meunier honnête. Je vais vous le prouver par un compte de mouture établi d'après le cours du mercredi 24 avril 1907 :

| | |
|--|-----------|
| Farine supér. 68 k%, à 29 fr. | 19 fr. 72 |
| Farine 3 ^e 2 k%, à 23 fr. | 0 fr. 46 |
| Son 20 k%, à 14 fr. | 2 fr. 80 |
| Rebulet 7 k%, à 14 fr. 50 | 1 fr. 03 |
| Petit blé 1 k%, à 14 fr. | 0 fr. 90 |
| Totaux 98 k%, En argent 24 fr. 20 | |
| Prix du bon blé | 23 fr. 90 |
| Reste | 1 fr. 20 |
| Remise et escompte à remettre à la boulangerie | 0 fr. 30 |
| Reste net | 0 fr. 90 |

« Et les frais de mouture s'élevant à 1,50-1,75, la meunerie se trouve donc en perte de 0,60 à 0,85, soit, pour un moulin écrasant 500 quintaux de blé, une perte journalière de 300 à 400 fr. Et voilà comment on nuit à l'agricul-

ture, en écrasant la meunerie et en empoisonnant le public. »

M. Hector Simon a ensuite demandé que la Société des Agriculteurs du Nord intervienne auprès de M. le procureur général de Douai pour qu'il donne, dans son ressort, l'ordre à ses substituts pour qu'ils tiennent la main à l'exécution de la loi sur les fraudes du 1^{er} août 1906.

Bibliographie

Tout à fait d'actualité, l'émuant article qui ouvre cette semaine les colonnes de *Mon Dimanche* : **Ceux qui fabriquent les bombes !** Et combien amusants ces autres articles, si documentés : **Les Américains n'ont pas froid aux yeux ; Un roi mystifié par un paysanne.** Une exquise nouvelle sentimentale d'Henry Gréville. **Une nuit**, un très curieux **Cinématographe**, plus de soixante articles illustrés complètent heureusement ce remarquable numéro de *Mon Dimanche* que petits et grands liront avec plaisir et profit. Rappelez-vous que *Mon Dimanche* est mis en vente **partout** chaque **vendredi** au prix de dix centimes et qu'il vous suffit d'envoyer votre carte à l'Administration 4, rue de la Vrillière, Paris 1^{er}, pour en recevoir aussi tôt des numéros spécimens **gratuits et francs**.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1309^e livraison (3 août 1907).

La file de l'aiguille, par Pierre Maël. — Les maisons des bourgeois et des artisans du moyen âge par Charles Géniaux. — Galeries d'aventuriers, Roger de Flor, par Jules de Glouvet. — Ingénieurs trompe-d'œil. — Le Diabolo, par Jean Marbel.

Abonnements France : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Union postale : Un an, 22 fr. six mois 11 fr. Le numéro 40 centimes. Hachette et C^{ie}, boulevard St-Germain, 79, Paris.

LA NATURE. Revue des sciences et de leurs applications aux Arts et à l'Industrie, Journal hebdomadaire et illustré Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du n^o 1784, du 27 août 1907.

Malaxeur pour béton, par R. Bonnin. — Industrie du papier d'aluminium, par Lucien Fournier. — Chronique. — La géologie de Goethe, par P. Sallier. — L'élevage des tortues et des cyprins au Japon, par Henry Bougeois. — Appareils électriques à haute tension, par J. Laffargue. — Les ruines de Pétra, par Gustave Regelsperger. — Procédés nouveaux de renforcement des coques par Henry Bernay. — Académie des sciences : séance du 29 juillet 1907, par Ch. de Villedeuil. — Pont-ils à diamètre variable, par G. Chalmers.

Ce numéro contient 21 gravures et un supplément avec le bulletin météorologique de la semaine.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris, 6^e. — Sommaire du 4 août 1907.

Paul Bourget : Le luxe des autres. — Camille Flammarion : Le mouvement dans la nature. — Odyse Barot : Petite maman. — Capitaine Danrit : L'invasion jaune. — Paul Féval : Chasse aux traites. — Variétés : La Mode, le Théâtre, les Sciences, les Sports, Arts mondains, Actualités, etc.

Paris, départements, Algérie et Tunisie ; six mois 8 fr., un an 15 fr.

Etranger, union postale : six mois 10 fr., un an 18 fr.

On peut s'abonner sans frais dans tous les bureaux de poste.

L'Exposition maritime de Bordeaux obtient, en ce moment, le plus grand, le plus légitime succès, à ce propos, les *Annales* en reproduisant les vues principales et, généralisant le sujet, consacrent une partie de leur numéro à la gloire de Bordeaux et des Bordelais. Cette curieuse anthologie n'est pas, d'ailleurs, uniquement destinée aux lecteurs de la région girondine. Elle s'adresse à tous ceux qui ont conservé le culte de la tradition et le souci de notre amour-propre national. Il suffit au surplus, d'énumérer les brillantes signatures qui figurent dans cette rubrique pour se rendre compte de son intérêt : Lamartine, Hégésippe Moreau, Théophile Gautier, Jules Claretie, Adolphe Brisson, Catulle Mendès, Charles Monselet, Léon Valade, Aurélien Scholl, Fernand Lafargue, Sergines, etc., y célèbrent à l'envi les souvenirs historiques et les attraits de la grande cité. Mais les *Annales* n'abandonnent pas pour cela leur rôle de vulgarisation littéraire. Et ce même numéro contient en outre, une curieuse page inédite d'Alfred de Vigny, un délicieux croquis d'été d'Anatole France, des conseils aux navigateurs, vieille et spirituelle chronique retrouvée de Gustave Droz, et divers articles d'actualité, de Jules Bois, Yvonne Sarcey, Paul Ginesty, Henri de Parville, etc., etc.

En vente partout. Le numéro 25 centimes.

Chemin de fer d'Orléans

FÊTE DE L'ASSOMPTION
Jeudi 15 Août 1907

Validité exceptionnelle des billets
Aller et Retour

A l'occasion de la Fête de l'Assomption, les billets Aller et Retour à prix réduits, qui auront été délivrés aux prix et conditions des tarifs spéciaux G. V. n^o 2 et G. V. n^o 102, à partir du samedi 10 Août, seront valables pour le retour jusqu'au dernier train du Mercredi 21 Août.

Ces billets conserveront leur durée normale de validité lorsqu'elle expirera après le 21 Août.

Une nouvelle amélioration à la Gare de Paris-Quai d'Orsay

En vue de faciliter à l'arrivée à sa gare de Paris-Quai d'Orsay la sortie des voyageurs, la Compagnie d'Orléans, toujours soucieuse des commodités du public, vient d'installer à la dite gare et à l'extrémité du quai des grandes lignes, un escalier mobile système Hocquart.

Après être monté sur la première marche, le voyageur est ainsi déposé sans fatigue au rez-de-chaussée de la gare, sans qu'il ait même besoin de faire aucun mouvement en arrivant au palier. Ce nouvel escalier qui fonctionne depuis quelques jours à peine est déjà fort apprécié du public.

Trains spéciaux à prix réduits des régions de l'Aveyron, du Lot et de la Corrèze pour Paris-Austerlitz, les 1, 3, 9, 17, 22 et 29 août 1907.

Des trains spéciaux à prix réduits, comportant uniquement des voitures de 3^e classe seront mis en marche les 1, 3, 9, 17, 22 et 29 août prochain au départ des gares et sections ci-après et pour Paris-Austerlitz.

Le retour individuel des voyageurs ayant pris les dits trains sera autorisé dans un délai de 90 jours par tous les trains ordinaires.

PRIX DES PLACES (Aller et Retour)

Gares comprises entre Neussargues (inclus) et Saint-Illide (inclus) entre Figeac (inclus) et Lacapelle-Viescamps (inclus) entre Saint-Denis près Martel (inclus) et Laroquebrou (inclus) 32 f. »
Gares comprises entre Loupiac Saint-Cristophe (inclus) et Venes (inclus) 28 f. »
Gares comprises entre Larnac (inclus) et Giat (inclus) Clermont-Ferrand (inclus) à Eygurande, Merlines, Le Mont-Dore (inclus) à Laqueuille 27 f. »

La délivrance des billets aura lieu à Paris, à l'Agence Bonnet, 64, Boulevard Beaumarchais et aux gares de départ, elle commencera à ces gares 3 jours au moins à l'avance.

Il est accordé une franchise de 30 kilogrammes de bagages par place.

Il n'est fait aucune réduction spéciale sur le prix des billets pour le transport des enfants.

Pour plus amples renseignements, consulter les affiches spéciales.

Relations rapides entre Paris-Biarritz-Dax-Pau et autres Stations Thermales du Sud-Ouest.

Voitures directes : Sleeping-car, Lits-toilette, Compartiments couchettes.

La Compagnie d'Orléans, d'accord avec la Compagnie du Midi, met en marche depuis le 1^{er} Juillet un nouveau train rapide quotidien, 1^{er} et 2^e classes, partant de Paris-Quai-d'Orsay à 7 h. 40 du soir, arrivant à Bordeaux à 3 h. 43 matin, à Biarritz à 7 h. 21, à Dax à 6 h. 15, à Pau à 7 h. 53, à Lourdes à 8 h. 58, à Bagnères-de-Bigorre à 10 h. 17.

Pour le retour, ce train part de Bagnères-de-Bigorre à 3 h. 41 soir, de Lourdes à 5 h. 3, de Pau à 5 h. 53, de Dax à 7 h. 44, de Biarritz à 6 h. 15, de Bordeaux à 10 h. 30 et arrive à Paris-Quai-d'Orsay à 7 h. 58 matin.

Grande Pharmacie

DE LA
CROIX-ROUGE
BOULEVARD GAMBETTA
EN FACE LE THÉÂTRE
CAHORS

LA MIEUX APPROVISIONNÉE
DE LA RÉGION

PRIX LES PLUS RÉDUITS

PHARMACIE SPÉCIALE

pour la préparation des ordonnances

Médicaments de premier choix
Fournisseurs : POULENC, DAUSSE, KNORR, BAYER, etc.

DIRECTEUR :
Paul GARNAL

Pharmacien de 1^{re} classe.
Diplômé de l'École supérieure de Pharmacie de Paris. — Ancien pharmacien adjoint de l'Assistance publique de Paris. — Ancien Chef du Laboratoire d'analyses de la Pharmacie Commerciale de France, rue Drouot, Paris.

HUILE DE FOIE de MORUE de NORWÈGE
Vins de QUINQUINA, KOLA, COCA titrés
Objets de PANSEMENTS & d'HYGIÈNE
BANDAGES — BAS A VARICES
DOUCHES D'ESMARCK, etc., etc.

Remises importantes à tous les Fonctionnaires.

FONDÉ EN 1879

L'ARGUS de la PRESSE

le plus ancien bureau de coupures de journaux
14, Rue Drouot, 14
PARIS

Et en dédouble par jour, 10.000 journaux en revues du monde entier;

publie **L'Argus des Revues**, mensuel

édite **L'Argus de l'OFFICIEL**
contenant tous les votes des chambres politiques et leur dossier public.
L'Argus de la Presse recherche dans tous les périodiques les articles passés, présents, futurs.
Adresse télégraphique : ACHAMBURE-PARIS
Adresse téléphonique : 102-62
Bureau au Directeur, 14, rue Drouot, PARIS (2^e)

AGENCE RÉGIONALE D'ASSURANCE

Serait confiée dans chaque canton par le Syndicat des Commerçants et Industriels de France (5^e année) pour le placement de ses polices d'Assistance-Assurance contre la maladie et pour la gestion du portefeuille.
Commissions et 1200 fr. de fixe annuel, même sans quitter son emploi.
Adresser les candidatures au Secrétaire Général, à Paris, 19, rue Auber.

L. MAURY

Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris
Lauréat de l'École Dentaire de France

Successeur de BARRÉ

75, Boulevard Gambetta

Maison Bouysson, (de 9 à 5 heures)

Travail parfait

et entièrement garanti

A. WILCKEN

CHIRURGIEN-DENTISTE

DIPLOMÉ

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE

L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS

DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA

ET DE

L'ÉCOLE NORMALE

D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.

69, Boulevard Gambetta

EN FACE LE CAFÉ TIVOLI

M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS

IL GARANTIT SON TRAVAIL

ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME

M.-A. FALLIÈRES

MARCHAND-TAILLEUR

75, Boulevard Gambetta, CAHORS

COSTUMES SUR MESURE

Travail soigné

Grand choix de draperies françaises et anglaises

POUR COMPLETS

Spécialité de pantalons et gilets fantaisie

Alpagas. — Coustils

Imprimerie A. Coueslant

1, Rue des Capucins, CAHORS

IMPRIMEUR :

De la Compagnie d'Orléans, de la Compagnie des Chemins de fer Nogentais
DE L'UNION FRANÇAISE ANTIALCOOLIQUE, DE L'UNION FRANÇAISE DES FEMMES POUR LA TEMPÉRANCE
de la Société française de Tempérance de la Croix-Bleue
du Club Cévenol, des Syndicats d'Initiative départementaux
des Associations des Anciens Elèves :

de l'École Normale des Instituteurs de la Seine,
DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTEURICES DE LA SEINE,
du Lycée Fénelon et du Lycée Molléro
de nombreuses publications médicales, sténographiques et antialcooliques, etc., etc., etc.

12 PRESSES

INSTALLATION

A vapeur et à l'électricité.

OUVRAGES DE LUXE, TRAVAUX EN TOUS GENRES (ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX)

BROCHURES, JOURNAUX ILLUSTRÉS, PÉRIODIQUES, MÉMOIRES & THÈSES

CIRCULAIRES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABEURS

Étiquettes, Enveloppes, Têtes de Lettres, Factures, Registres

TABLEAUX, PROGRAMMES, CARTES COMMERCIALES, MENUS

Mandats, Souches, Lettres de Naissance, Mariage et Décès

CARTES DE VISITE

PRIX MODÉRÉS